

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2020

POL8180-10
THÉORIES ET PRATIQUES DE L'ÉTAT
Lundi 14 h à 17 h

Professeur : Xavier Lafrance
Bureau : A-3475
Téléphone : 987-3000, poste 6917
Courriel : lafrance.xavier@uqam.ca

Description du cours

Ce séminaire propose une étude approfondie de l'État en tant que concept et phénomène central de la science politique. Les débats théoriques actuels et les principales approches conceptuelles de l'État seront analysés. Le séminaire permettra aussi une étude empirique de l'État, de ses pratiques et institutions, de sa construction et de ses affaires, la corruption, l'idéologie dominante, la condition des femmes, les divisions identitaires. Ces questions pourront être abordées dans une perspective comparative ou dans le cadre d'une étude approfondie de l'expérience d'un des pays.

Objectifs du cours et démarche pédagogique

Cette session, le séminaire portera sur les rapports entre l'État et le capitalisme, dans une perspective historique. Nous nous pencherons sur la formation de l'État et son rapport avec l'émergence du capitalisme. Nous analyserons la façon dont le capitalisme et l'État se co-constituent dans les sociétés contemporaines et la façon dont différentes approches théoriques abordent cette problématique. Le séminaire se penchera aussi sur le rapport de l'État et du capitalisme avec différentes problématiques et formes d'oppression historiques et contemporaines.

Le séminaire se déroulera en ligne, sur la plateforme Zoom, le lundi de 14h00 à 17h00. Le lien vers les rencontres Zoom sera envoyé par courriel.

Ce séminaire s'articule aux lectures obligatoires assignées à chaque séance. En tant qu'espace de discussions, d'échanges et d'apprentissages, le séminaire exige la participation des étudiant.e.s. La condition de son bon déroulement est la lecture des textes prévus pour chaque séance. Les textes obligatoires se trouvent sur Moodle.

Une écoute active est requise lors des séminaires. Le débat d'idée est nécessaire, mais il doit impliquer un échange davantage qu'une confrontation.

Mode d'évaluation

1. Présentation sur une thématique hebdomadaire (20 %).

Au début de chaque séance, un.e étudiant.es présentera les lectures obligatoires. Il s'agira de présenter les principales thèses des auteurs, leur cadre théorique, et de résumer leurs principaux arguments. Il faudra aussi préparer quelques questions pour la discussion qui suivra. L'évaluation portera sur la clarté et la structure de la présentation, ainsi que sur la capacité à bien rendre et synthétiser les notions présentées dans les lectures.

2. Participation active au séminaire (30%)

La participation active des étudiant.e.s est nécessaire au bon déroulement du séminaire. La qualité des discussions, des échanges et de la formation est tributaire d'une lecture attentive et réflexive des textes. La participation aux débats forme le coeur du séminaire, que ce soit par des analyses, des exemples, des questions, des critiques ou des observations.

3. Travail de recherche final (50%)

Le travail de recherche portera sur une problématique liée aux thèmes du cours au choix de l'étudiant.e. L'évaluation portera sur la clarté et la structure de l'argumentation, ainsi que sur son articulation avec les outils théoriques et les sources bibliographiques mobilisés. Le travail aura un **maximum de 20 pages** (bibliographie comprise) et devra respecter les règles de présentation fournie par le Guide de méthodologie en science politique du Centre Paulo-Freire. (Police Times Roman à 12 points, interligne et demi ou double ; marges de 2,54 cm, alignement justifié, etc.). **Le travail final devra être remis au plus tard le 14 décembre.**

Une pénalité de cinq points par jour sera imposée aux travaux en retard, fin de semaine incluse, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours de retard. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Note	Intervalle
A+	90 - 100
A	85 - 90
A-	80 - 85
B+	77 - 80
B	74 - 77
B-	70 - 74
C+	67 - 70
C	65 - 67
C-	63 - 65
D+	61 - 63
D	59 - 61
E	< 59

Plan du cours

Semaine 1 (14 septembre) Présentation du plan de cours, adoption de l'entente d'évaluation

Semaine 2 (21 septembre) La sociologique historique néo-wébérienne vs. le matérialisme historique. La transition au capitalisme.

Mann, Michael (2012). « Societies as organized power networks », dans Michael Mann, *The sources of social power. Volume 1: A History of Power from the Beginning to AS 1760*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 1-33

Wood, Ellen Meiksins (1995). *Democracy Against Capitalism*. Cambridge et New York : Cambridge University Press. Chapitre 1

Wood, Ellen Meiksins (2009). *L'origine du capitalisme*. Montréal : Lux, pp. 4-5.

Lectures complémentaires :

Brenner, Robert (1990). « La base sociale du développement économique », *Actuel Marx*, 1, no. 7, pp. 65-93

Cohen, G. A. (1978). *Karl Marx's Theory of History. A Defence*. Princeton: Princeton University Press

Kalberg, Stephen (1994). *Max Weber's Comparative-Historical Sociology*, Chicago: The University of Chicago Press

Sayer, Derek (1987). *The Violence of Abstraction. The Analytic Foundations of Historical Materialism*. Oxford et New York: Basic Blackwell

Skocpol, Theda (1979). « Explaining Social Revolutions : Alternatives to Existing Theories », dans Theda Skocpol, *States and Social Revolutions*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 3-43

Wood, Ellen Meiksins (1995). *Democracy Against Capitalism*. Cambridge et New York : Cambridge University Press.

Semaine 3 (28 septembre) James C. Scott et l'« histoire profonde » des premiers États

Scott, James C. (2017). *Against the Grain. A Deep History of the Earliest States*. New Haven et Londres : Yale University Press. Introduction, chapitres 1, 4-7

Lectures complémentaires :

Fried, Morton H. (1967). *The Evolution of Political Society*. New York : Random House.

Hall, John A. et G. John Ikenberry (1989). *The State*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Mann, Michael (2012). « Societies as organized power networks », dans Michael Mann, *The sources of social power. Volume 1: A History of Power from the Beginning to AS 1760*, Chapitres 2-4.

Sahlins, Marshall (1972). *Stone Age Economics*. Chicago et New York : Aldine-Atherton.

Semaine 4 (5 octobre) Les approches wébériennes et marxistes de la formation de l'État moderne

Teschke, B. (2012). « La théorisation du système étatique westphalien : les relations internationales de l'absolutisme au capitalisme », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 52, pp. 13-50.

Tilly, Charles (1990). *Coercion, Capital, and European States. AD 990-1992*. Blackwell. Chapitre 1.

Lectures complémentaires :

Brenner, Robert (1985). « Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-Industrial Europe » et « The Agrarian Roots of European Capitalism » dans T.H. Aston et C.H.E. Philpin (dir.) *The Brenner Debate. Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-Industrial Europe*. Cambridge University Press.

Brenner, Robert (2006). « From theory to history: 'The European Dynamic' or feudalism to capitalism? », dans *An Anatomy of Power. The Social Theory of Michael Mann*. Cambridge University Press.

Déloye, Yves (2017). *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.

Kaspersen, Lars Bo, Jeppe Strandsbjerg et Benno Teschke (2017). « State Formation Theory : Status, Problems and Prospects », dans L. B. Kaspersen et Jeppe Strandsbjerg (dir.), *Does War Make States. Investigations of Charles Tilly's Historical Sociology*, pp. 1-22

Mann, Michael (1988). « The Autonomous Power of the State : Its Origins, Mechanisms and Results », dans *States, War and Capitalism : Studies in Political Sociology*. Blackwell.

Mann, Michael (2012). *The sources of social power. Volume 2: The Rise of Classes and Nation-States, 1760-1914*, Cambridge : Cambridge University Press.

Teschke, Benno (2003). *The Myth of 1648. Class Geopolitics and Making of Modern International Relations*. Londres et New York : Verso.

Teschke, Benno (2017). « After the Tilly Thesis », dans L. B. Kaspersen et Jeppe Strandsbjerg (dir.), *Does War Make States. Investigations of Charles Tilly's Historical Sociology*, pp. 25-51.

Tilly, Charles (2000). « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, vol. 13, no. 49, pp. 97-117.

Semaine 5 (12 octobre) : Congé

Semaine 6 (19 octobre) État, capitalisme, racisme et oppression des femmes

Brenner, Johanna et Maria Ramas (2015). « Repenser l'oppression des femmes », Période. Disponible en ligne : <http://revueperiode.net/repenser-l-oppression-des-femmes/>

Fields, Barbara Jeanne (1990). « Slavery, Race and Ideology in the United States of America », *New Left Review*, no. 181, pp. 95-118.

McNally, David (2006). *Another World is Possible*. Winnipeg : Arbeiter Ring Publishing, pp. 137-173.

Lectures complémentaires :

Allen, Theodore W. (2012). *The Invention of the White Race*. (2 volumes) Londres et New York : Verso.

Bhattacharya, Tithi (dir.) (2017) *Social Reproduction Theory Remapping Class, Recentring Oppression*. Londres : Pluto Press

Boggio Éwanjé-Épée, Félix *et al.* (dir.) (2017) *Pour un féminisme de la totalité*. Paris : Éditions Amsterdam

Brenner, Johanna (2000). *Women and the Politics of Class*. New York : Monthly Review Press.

Camfield, David (2016). « Elements of a Historical-Materialist Theory of Racism », *Historical Materialism*, Vol. 24, no. 1, pp. 31-70.

Federici, Sylvian (2014). *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*. Genève : Éditions Entremonde. Chapitre 2.

Ferguson, Sue (2019). *Women and Work Feminism, Labour, and Social Reproduction*. Londres: Pluto Press.

Haider, Asad (2018). *Mistaken Identity. Race and Class in the Age of Trump*. Londres et New York: Verso. Extraits.

McNally, David (2017). « Intersections and Dialectics: Critical Reconstructions in Social Reproduction Theory », in Tithi Bhattacharya (dir.) *Social Reproduction Theory Remapping Class, Recentring Oppression*. Londres : Pluto Press

Roediger, David R (1991). *The Wages of Whiteness. Race and the Making of the American Working Class*. Londres et New York : Verso.

Semaine 7 (26 octobre) Semaine de lecture

Semaine 8 (2 novembre) Théories libérales/pluralistes de l'État

Dahl, Robert A. (1998). *On Democracy*, New Haven et Londres : Yale University Press, Chapitres 4, 5, 13, 14.

Dryzek, John S. et Patrick Dunleavy (2009). *Theories of the Democratic State*. New York: Palgrave. Chapitres 2 et 6.

Lectures complémentaires :

Dahl, Robert A. (1971). *Qui gouverne?*. Paris : Colin.

Dahl, Robert A. (1982). *Dilemmas of Pluralist Democracy*. New Haven : Yale University Press.

Lindblom, Charles E. (1977). *Politics and Markets*. New York : Basic Books.

Lindblom, Charles E. (1982). « Another State of Mind », *The American Political Science Review*, vol. 71, no.1

McFarland, A. (2004). *Neopluralism: The Evolution of Political Process Theory*. Lawrence : University Press of Kansas.

Merelman, R. (2003). *Pluralism at Yale*. Madison : University of Wisconsin Press.

Stears, M. (2002). *Progressives, Pluralists and the Problems of the State*. Oxford : Oxford University Press.

Semaine 9 (9 novembre) L'approche institutionnaliste et ses critiques

Hall, Peter et David Soskice (2001). *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford : Oxford University Press. Chapitre 1.

Brenner, Robert et Mark Glick (1991). « The Regulation Approach : Theory and History », *New Left Review*, I/188, pp. 45-119.

Lectures complémentaires :

Coates, David (2005). *Varieties of Capitalism, varieties of approaches*. New York et Londres : Palgrave Macmillan.

Evans, Peter B., Dietrich Rueschemeyer et Theda Skocpol (1985). *Bringing the State Back In*. Cambridge et New York : Cambridge University Press.

Hall, Peter et David Soskice (2001). *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford : Oxford University Press.

Schäfer, Armin et Wolfgang Streeck (2013). *Politics in the Age of Austerity*. Cambridge : Polity. Chapitres 1, 2, 11

Streeck, Wolfgang (2014). *Buying Time. The Delayed Crisis of Democratic Capitalism*. Londres et New York : Verso.

Semaine 10 (16 novembre) Théories marxistes de l'État (première partie)

Poulantzas, Nicos (1981). *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*. Paris : Les Prairies Ordinaires. Extraits.

Lectures complémentaires :

Aronowitz, Stanley and Peter Bratsis (dir.) (2002). *Paradigm Lost. State Theory Reconsidered*. University of Minnesota Press.

Barrow, Clyde W. (1993). *Critical Theories of the State : Marxist, Neo-Marxist, Post-Marxist*, Madison : University of Wisconsin Press.

Miliband, Ralph (1973). *L'État dans la société capitalise. Analyse du système de pouvoir occidental*. Paris : Maspero.

Miliband, Ralph (1977). *Marxism and Politics*. Oxford : Oxford University Press.

Poulantzas, Nicos (1968). *Pouvoir politique et classes sociales*. Paris : Maspero.

Poulantzas, Nicos (1969). « The Problem of the Capitalist State », *New Left Review* I/58.

Milibans, Ralph (1970). « The Capitalist State – Reply to N. Poulantzas », NLR I/59.

Miliband, Ralph (1973). « Poulantzas and the Capitalist State », NLR I/82.

Poulantzas, Nicos (1976). « The Capitalist State: A Reply to Miliband and Laclau », NLR I/95.

Miliband, Ralph (1983). « State Power and Class Interests », NLR I/138.

Semaine 11 (23 novembre) Théories marxistes de l'État (deuxième partie)

Block, Fred (2020 [1977]). “The Ruling Class Does not Rule”, *Jacobin*:
<https://www.jacobinmag.com/2020/04/ruling-class-capitalist-state-reform-theory>

Clark, Simon (dir.) (1991). *The State Debate*. Palgrave MacMillan. Chapitre 1-3

Lectures complémentaires :

Artous, Antoine *et al.* (2015). *Nature et forme de l'État capitaliste. Analyses marxistes contemporaines*. Ville Mont-Royal : M Éditeur.

Hirsch, Joachim (1975). « Éléments pour une théorie matérialiste de l'État », in *L'État contemporain et le marxisme*, Critiques de l'économie politique, Maspéro, Paris.

Séance 12 (30 novembre) Capitalisme, État et crise climatique

Malm, Andreas (2016). *Fossil Capital*. Londres et New York : Verso. Extraits.

Lectures complémentaires :

Moore, Jason W. (2015). *Capitalism in the Web of Life*. Londres et New York : Verso.

Saito, Kohei (2017). *Karl Marx's Ecosocialism: Capital, Nature, and the Unfinished Critique of Political Economy*. New York: Monthly Review Press.

Foster, John Bellamy (2000). *Marx's Ecology*. New York : Monthly Review Press.

Semaine 13 (7 décembre) Capitalisme, État et pandémies

Davis, Mike (2020). *The Monster Enters*. New York et Londres: OR Books. Extraits.

Wallace, Rob (2016). *Big Farms Make Big Flu*. New York: Monthly Review Press. Extraits.

Lectures complémentaires:

Davis, Mike (2005). *The Monster at Our Door*. New York et Londres: The New Press.

Semaine 14 (14 décembre) Retour sur le séminaire

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.